

1. Église de Til-Châtel • 2. Spoy • 3. Mont Saint Siméon à Saulx-le-Duc • 4. Marché nocturne de Marsannay-le-Bois • 5. Balisage du chemin du Talia à Chagnay • 6. Halles de Gemeaux • 7. Vue du Mont de Marcilly-sur-Tille • 8. Lavoir de Pichanges • 9. Marché nocturne à Courtivron • 10. Fantastic Picnic à Épagny • 11. Four à pain à Poiseul-les-Saulx • 12. Église d'Avelanges • 13. Château de Lux • 14. Diény • 15. Fontaine de Moloy • 16. Creux bleu de Villecomte • 17. Passage du GR7 à Vernot • 18. Vue aérienne de Marey-sur-Tille • 19. Marché nocturne à Is-sur-Tille • 20. Lavoir d'Échevannes • 21. Tarsul • 22. Vue sur Villey-sur-Tille • 23. Château de Crécey-sur-Tille



14



15



16



17



18



19



20



22



21



23





magazine de la Covati

N°20 - décembre 2019



©Mairie de Spoy



Sommaire

4 à 7 Développement économique



- * Ils se sont installés sur le territoire...
- * Un modèle économique innovant

16 & 17 Travaux-Voirie



- * Rue Anatole-France
- * Pont du Moulin de Rougemont
- * La Covati poursuit la rénovation de son siège

8

Finances

- * Une dotation bien nommée
- * La Covati à la rencontre de ses communes

18 & 19

École de musique

- * Une année riche en projets
- * L'équipe pédagogique

9 à 11 Enfance-jeunesse & Petite enfance



- * Petite enfance : l'avenir du territoire
- * Accueils périscolaires : une nouvelle année
- * Centre de loisirs : premières vacances réussies

20

Aérodrome

- * L'aérodrome accueille ses premières entreprises

20 & 21

Tourisme

- * Les Mercredis de Noël
- * 2019 en images

12 à 15 Affaires sociales



- * Atelier couture
- * Café-parents
- * Les seniors gardent la forme
- * Semaine Bleue
- * CLAS collège

22



Équipements sportifs

- * Piscine : un bilan satisfaisant

22

Ressources humaines

- * Bienvenue à Carine

23

Agenda des manifestations

Magazine de la Covati n°20 - décembre 2019

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • RÉDACTION : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • MISE EN PAGE : Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • TIRAGE : 6200 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution





C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je rédige cet édito qui marque la fin du mandat intercommunal 2014/2020.

Beaucoup d'émotion car ce mandat est passionnant et beaucoup de fierté car les 6 années écoulées marqueront, à n'en pas douter, l'histoire de notre intercommunalité.

Et lorsque je parle de « notre » intercommunalité, je veux ici souligner l'investissement des 23 communes qui composent la Covati, le travail sans relâche des 23 maires et l'investissement sans faille des 23 conseils municipaux qui œuvrent au quotidien au développement du territoire.

La Covati pèse désormais dans le paysage administratif Côte-d'Orien, et je peux vous assurer que notre territoire bénéficie d'une image très positive auprès de nos partenaires institutionnels (État, Région, Département) grâce au pari que nous avons su relever de concilier l'inéluctable développement de l'intercommunalité tout en préservant l'intérêt communal.

Cette réussite est le fruit d'un long travail d'explication, de sensibilisation, de mobilisation et du respect du rôle primordial joué par l'ensemble des acteurs : la ville-centre a su jouer son rôle de locomotive mais a également bénéficié de l'acceptation par les « villages » que les équipements structurants devaient se développer sur son territoire. En contrepartie, ces villages ont bénéficié de la solidarité intercommunale qui leur a permis de bénéficier des retombées du dynamisme territorial, mais également d'un développement équilibré des services proposés aux 13 500 habitants.

Je veux donc tout simplement remercier l'ensemble des conseillers communautaires, les membres du bureau communautaire, les vice-présidents et l'ensemble des services de la Covati qui ont tous leur part de responsabilité dans cette réussite.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Luc Baudry

Président de la Covati



Ils se sont installés sur le territoire...



Naturopathe Réflexologie faciale Dien Chan


Institut Aquabeauty
3 rue Laignelet
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 30 90

La naturopathie consiste à trouver un équilibre de santé grâce à une hygiène de vie saine pour le corps et l'esprit. Elle vous accompagne dans les pathologies afin de renforcer votre force vitale pour mieux lutter contre la maladie et éviter qu'elle ne (re)vienne. Ophélie Lempereur reçoit les clients uniquement le samedi, au sein de l'institut *Aquabeauty*, afin de donner les conseils dans cette démarche de santé positive. Elle pratique également la réflexologie (faciale et palmaire) qui aide à retrouver un équilibre énergétique.

Sur rendez-vous.

Escale beauté zen

10 place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 34 20

 Escale beauté zen

Charline Mitzakoff a repris l'institut de beauté *Cyrille Esthétique* à Is-sur-Tille depuis le 17 septembre dernier. Elle propose divers services tels que les épilations, soins visage et corps, massages, beauté des mains et des pieds, maquillage. Elle propose des soins bio, français et d'origine naturelle.

Horaires d'ouverture :

- mardi et samedi : de 9 h à 18 h
- mercredi : de 9 h à 16 h
- jeudi et vendredi : de 9 h à 19 h



Escale Beauté Zen



Climat'is
Rue Eugène-Pacotte
21120 Marcilly-sur-Tille
06 95 91 02 02

David Flattot privilégie la qualité de service avant tout et intervient auprès d'une clientèle de particuliers, de professionnels, de collectivités pour différents services : climatisation, pompes à chaleur, salles de bain clé-en-main, chauffage sanitaire, électricité générale et industrielle.

Partenaire d'un bureau d'étude, il concrétise tout projet d'installation thermique et bénéficie d'un réseau de fournisseurs efficaces qui garantissent compétitivité, qualité et délais de livraison.

colruyt

rue du chemin noir
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 46 41

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Gauvain SAS

ZA Les Champs Blancs
4 rue des Sammies
21120 Marcilly-sur-Tille
03 80 95 46 95
gauvain@gauvainsas.com



JOHN DEERE

Horaires

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
samedi haute saison de 8 h à 12 h

**Nouvelle
association**



Les Échos des 3 Rivières

Un groupe, composé d'hommes et de femmes, animé d'une même passion, l'art de sonner de la trompe de chasse.

Humilité, motivation, convivialité, discipline de groupe sont nécessaires à l'apprentissage et la pratique de la trompe de chasse.

Ils se réunissent chaque semaine à Marey-sur-Tille dans le cadre de leurs répétitions.

Le groupe *Les Échos des 3 Rivières* peut intervenir lors de diverses manifestations festives, messe de Saint-Hubert, mariage, marché de terroir...

Contact : 06 68 94 64 34



Un modèle économique innovant

L'économie et l'écologie peuvent tout à fait être associées dans un modèle de développement. C'est le défi que s'est lancée la Covati avec son projet *Territoire circulaire à impacts positifs*.

Préserver et valoriser les ressources naturelles, favoriser l'approvisionnement local, réutiliser la matière plutôt que la jeter, créer de l'emploi non délocalisable. Les ambitions très claires de la Covati ont encouragé la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'État, par l'intermédiaire de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) à soutenir financièrement le projet à hauteur de 154 500 € pour son caractère innovant.

POURQUOI EST-CE INNOVANT ?

L'innovation principale réside dans l'utilisation d'une plateforme numérique de gestion des ressources conçue par UPCYCLEA (*voir encart*) et dans la volonté de faire coopérer l'ensemble des acteurs économiques, institutionnels et associatifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources locales.

Le procédé n'est autre que l'application du principe de la nature selon lequel les déchets de l'un sont les ressources de l'autre.

EN QUOI CE PROJET EST-IL ÉCONOMIQUEMENT ET ENVIRONNEMENTALEMENT AVANTAGEUX ?

Au niveau environnemental, l'approvisionnement avec des matières premières déjà utilisées et présentes localement permet de limiter l'impact lié au transport et à l'extraction. La réutilisation a pour autre avantage de ne pas avoir à les traiter en tant que déchet.

Actuellement, le traitement des déchets représente une forte charge pour nos entreprises.

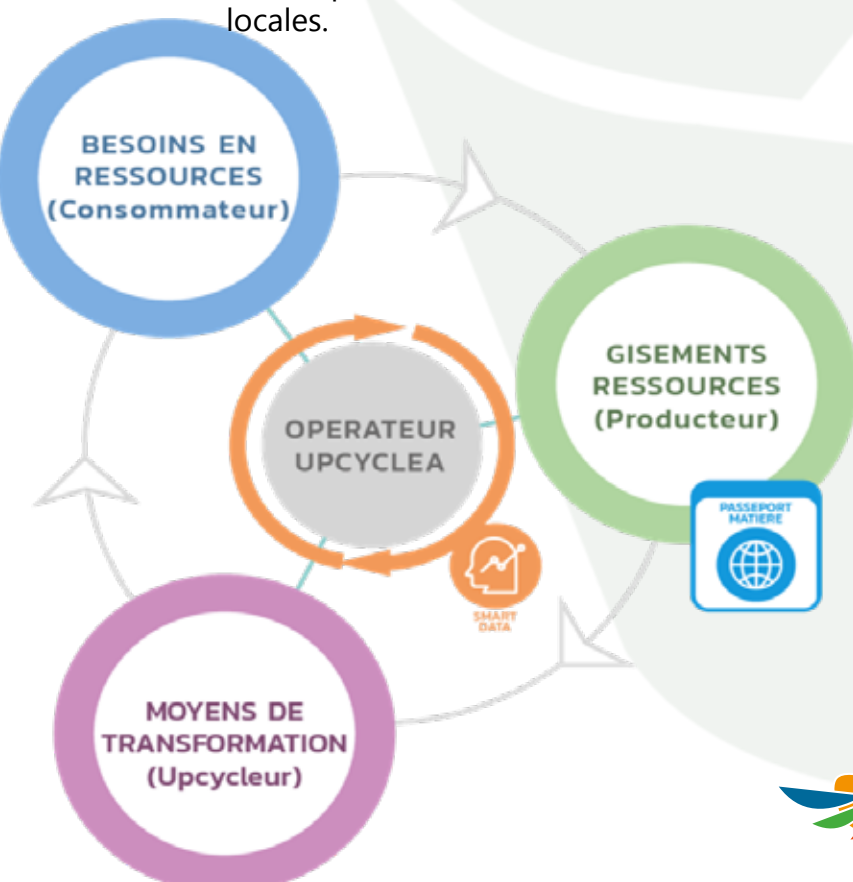
Le projet a pour vocation de diminuer ce coût. La réutilisation des matériaux de qualité va créer une dynamique d'échange valorisant la matière tout en garantissant une meilleure longévité des ressources.

L'ambition à moyen terme de la Covati est de permettre l'installation d'entreprises innovantes créatrices de valeur et d'emplois nouveaux en lien avec la réutilisation de la matière.

CONCRÈTEMENT, EN QUOI CELA CONSISTE ?

En réunissant tous les acteurs, l'objectif est de réaliser un diagnostic des ressources présentes sur le territoire, d'identifier les besoins potentiels et les filières de transformations actuelles.

Avec ces informations, les ressources pourront être gérées de façon bien plus efficace.



Réunion de présentation



QUI PEUT INTÉGRER LE PROJET ?

3 thématiques prioritaires ont été ciblées :

- Le BTP (Bâtiment Travaux Publics)
- L'agriculture / alimentation durable
- L'industrie / consommation responsable

Ce sont en effet les principaux détenteurs de ressources pouvant être réutilisées.

Toutes les activités en lien avec une de ces thématiques sur le territoire de la Covati peuvent faire partie du projet.

COMMENT PARTICIPER ?

Dans un premier temps, contacter Jérôme Guironnet pour prendre des informations et partager les intérêts de chacun.

Ensuite, un accompagnement personnalisé permet d'exploiter la plateforme d'échanges.

Si une première réunion a eu lieu le 17 octobre pour présenter la démarche, les

premiers écosystèmes ne prendront forme qu'au cours du premier semestre 2020 et d'autres seront créés tout au long du projet.

La connaissance approfondie des *besoins* en matières premières, des *ressources* à réutiliser et des *capacités de transformation* est nécessaire pour détecter et articuler les échanges possibles. Pour ce faire, 3 ateliers ont été organisés dans les domaines du BTP, de l'industrie et de l'agriculture.

RENSEIGNEMENTS

Covati

Jérôme Guironnet,
Chargé de mission économie circulaire

06 83 95 71 52

ou

jerome.guironnet@covati.fr

Jean-François Brigand

Vice-président en charge
du développement économique



La société Upcyclea déploie depuis plus de 12 ans en France, auprès de collectivités et d'entreprises, *l'économie circulaire à impacts positifs*. Il s'agit de coopérer entre acteurs pour transformer et réutiliser les ressources usagées, créant ainsi de nouveaux modèles économiques. Upcyclea s'appuie sur sa plateforme numérique, qui permet d'inventorier les ressources et compétences de chaque structure et de créer des écosystèmes, comme dans la nature. Une vingtaine de territoires ont déjà été accompagnés par Upcyclea dans le déploiement de leur démarche d'économie circulaire.



Une dotation bien nommée

Depuis 2018, la Covati a mis en place une dotation de solidarité communautaire versée aux 23 communes qui la composent.

En 2018, ce fonds, facultatif, s'élevait à 40 000 €. Il a été porté à 55 000 € en 2019.

L'objectif est très simple. Il vise à :

1. Renforcer la solidarité au sein de la communauté de communes en vue de corriger les inégalités de richesse entre communes,
2. Reconnaître l'existence de charges de centralité d'Is-sur-Tille, mais également de charges de ruralité pour de nombreuses communes,
3. Mettre en œuvre un mécanisme d'intéressement des communes au développement économique du territoire (fiscalité professionnelle).

C'est ainsi qu'en 2019 les communes ont perçu :

Avelanges	203 €
Chaignay	2 065 €
Courtivron	749 €
Crécey-sur-Tille	539 €
Diénay	1 218 €
Échevannes	963 €
Épagny	900 €
Gemeaux	3 697 €
Is-sur-Tille	18 161 €
Lux	2 296 €
Marcilly-sur-Tille	6 446 €
Marey-sur-Tille	1 397 €
Marsannay-le-Bois	2 838 €
Moloy	873 €
Pichanges	1 749 €
Poiseul-les-Saulx	283 €
Saulx-le-Duc	846 €
Spoyp	1 817 €
Tarsul	641 €
Til-Châtel	5 293 €
Vernot	301 €
Villecomte	835 €
Villey-sur-Tille	890 €

La Covati à la rencontre de ses communes

Dans le courant du deuxième semestre 2019, Christophe Monot, Vice-Président en charge des finances, et Bruno Brilliard, Directeur Général des Services, ont répondu à l'invitation de plusieurs maires qui ont souhaité organiser une rencontre avec leurs conseils municipaux.



L'objectif de ces réunions était d'expliquer le pacte fiscal et financier proposé par la Covati à ses 23 communes mais également et surtout de faire le point sur l'intercommunalité et ses nombreux apports sur le territoire, notamment en matière de services à la population.

Ces rencontres ont été très enrichissantes et ont permis de répondre aux nombreuses et légitimes questions formulées par les conseillers municipaux.

C'est ainsi que des rencontres ont été organisées avec les conseils municipaux de Spoy, Poiseul-les-Saulx, Lux, Pichanges, Villey-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Gemeaux et Crécey-sur-Tille.

Christophe Monot
Vice-président en charge
des finances



Petite enfance : L'avenir du territoire

Avec 145 naissances par an en moyenne depuis 10 ans, le territoire montre son dynamisme et le niveau de sa qualité de vie.

Après l'ouverture du Relais petite enfance (RPE) en 2007, de la Structure multi-accueil en 2008, une micro-crèche privée a vu le jour en janvier 2010 à Marsannay-le-Bois.

Devant l'accroissement de la demande de places en accueil collectif de la part des familles, la Covati a fait réaliser une étude afin de mesurer le niveau des besoins, répertoriés et futurs, sur plusieurs années, au regard de l'évolution du territoire, de l'accroissement de sa population, de ses projections d'urbanisme et du développement de son économie.

Deux sites du territoire de la Covati sont pressentis pour accueillir de futurs équipements destinés à l'accueil petite enfance (Til-Châtel et Moly). L'objectif est de développer et de diversifier les moyens afin qu'il y ait toujours autant de places d'accueil (collectif ou individuel) que d'enfants de moins de 3 ans sur le territoire. La Covati sera porteur du projet de construction de ces équipements de type micro-crèche. Un fort partenariat avec plusieurs fleurons de l'industrie bourguignonne est en cours.

Parallèlement, il est fondamental pour les élus de la Covati de ne pas opposer *accueil*

individuel chez les assistants maternels et accueil collectif en structure.

Le rôle du RPE sera renforcé par la création d'un guichet unique.

Les parents ont l'habitude de se rendre directement dans l'une ou l'autre des structures pour y inscrire leurs enfants. La Covati doit cependant adapter cette organisation pour se conformer aux directives de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Elles stipulent que la Covati, qui a la compétence petite enfance, doit proposer un guichet unique des modes de garde.

Le guichet unique est un dispositif permettant aux parents de ne s'inscrire qu'une seule fois pour leur recherche de solutions de garde pour leur futur enfant. Ils peuvent alors bénéficier d'une étude personnalisée de leur situation et de leur projet d'accueil, permettant de définir le mode de garde le mieux adapté (crèche, assistant maternel ou les 2 cumulés).

Les autres missions du RPE ne varieront pas. Il sera toujours un outil au service des familles et des assistants maternels et restera un des acteurs de l'animation en direction de la petite enfance.

Accueils périscolaires : Une nouvelle année...

900, c'est le nombre d'enfants pour lesquels les 8 accueils périscolaires, gérés par la communauté de communes, sont ouverts chaque jour.

Accueillis chaque matin, les enfants peuvent débuter leur journée dans une ambiance calme par de la lecture, des jeux de société ou des activités manuelles avant leur journée scolaire.

La pause méridienne permet de couper le rythme, de se restaurer et de jouer avant de reprendre les cours.

Enfin, l'accueil périscolaire du soir a pour objectif de faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques sous forme d'ateliers, de cycles d'activités qui sont le prolongement des Nouvelles activités périscolaires (NAP) mises en places en 2014.

UN PEU DE CHANGEMENT...

Quelques modifications ont eu lieu dans les accueils périscolaires de la Covati pour cette rentrée 2019.



Sarah Perrier a pris ses fonctions de directrice de l'accueil de loisirs de Til-Châtel.

Elle succède à Myriam Bolognesi qui prend la gestion de l'accueil d'Is-sur-Tille.

Pour cause de travaux dans les locaux de l'accueil périscolaire de Spoy, les enfants scolarisés à Spoy, Gemeaux et Pichanges, se rendent à l'accueil périscolaire de Gemeaux où la municipalité met à disposition la salle des fêtes pour le bien-être des jeunes convives.

La Covati a investi 31 000 € HT dans la cuisine de l'accueil périscolaire de Marcilly-sur-Tille. Différentes mises aux normes étaient nécessaires, le renouvellement de l'équipement également : armoires réfrigérées, lave-vaisselle, armoire de rangement, plan de travail mobile ont trouvé place dans les 21 m² rénovés pour améliorer la qualité du service proposé aux enfants.

Nouvelle cuisine du restaurant scolaire de Marcilly-sur-Tille



Centre de loisirs, Premières vacances réussies

L'ouverture du centre de loisirs le 8 juillet dernier, premier jour des grandes vacances, était attendue avec impatience par les enfants, les familles et les animateurs.

Dans un bâtiment neuf livré quelques jours auparavant, l'équipe pédagogique a trouvé ses repères, tout comme les enfants et les jeunes qui se sont appropriés les locaux rapidement.

La journée « portes ouvertes » a permis aux familles de se rendre compte de l'aménagement des locaux, de prendre connaissance du fonctionnement et de découvrir les divers espaces dans lesquels évoluent petits et grands : coins bibliothèque, salles de repos, locaux d'animations, atelier, cuisine pédagogique... Les animations mises en place avec l'appui de différents partenaires ont mis en valeur leurs possibilités d'utilisation.

Le centre de loisirs est ouvert durant toutes les périodes de vacances et les mercredis et

accueille également les enfants scolarisés à Is-sur-Tille lors des temps périscolaires.

Les projets pédagogiques proposés par les équipes d'animateurs trouvent en ce nouvel équipement un outil de développement structurant pour le territoire de la Covati.

Ce bâtiment « basse consommation énergétique », conçu avec les matériaux les plus respectueux de l'environnement, est équipé de panneaux solaires qui produisent de l'électricité réinjectée dans le réseau.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge
de l'enfance et de la jeunesse



Un atelier cousu main !

Danièle Dars et Anne-Marie Guichard, 2 bénévoles du Service actions sociales de la Covati, animent depuis le 17 mai l'atelier couture.

Une création ? L'envie d'apprendre à coudre, à se perfectionner ? Un vêtement à raccommoder ? Un autre à raccourcir ou à rafraîchir ? un bouton qui s'est fait la malle ou toutes autres idées ?

Nos bénévoles s'adaptent aux besoins, des plus simples aux plus complexes. Elles écoutent, conseillent et accompagnent dans une ambiance conviviale et solidaire. Chacune a sa spécialité. Danielle est une technicienne experte (qui sait charger toutes les cannettes de machine à coudre !) et

Anne-Marie, plus imaginative, trouve toujours la solution au problème présenté.

Les participants viennent avec leur propre machine à coudre, des vêtements à rafistoler ou même une création en cours. Pour les personnes qui ne seraient pas encore équipées, la Covati met à disposition une machine à coudre et chacun vient avec son petit matériel. 14 personnes viennent actuellement plus ou moins régulièrement.

Cette nouvelle activité gratuite s'adresse à tous les habitants de la Covati, néophytes ou non.



Atelier couture

le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
Espace de vie sociale de la Covati

Renseignements

Service actions sociales de la Covati
03 80 95 32 41



Café-parents

Tous les lundis après-midi, de 14 h à 16 h, à l'Espace de vie sociale de la Covati, des parents se retrouvent autour d'un café (ou un jus de fruits selon les envies).

Au menu de ces rencontres : des échanges sur les difficultés du rôle de parents, l'élaboration de projets en fonction des besoins ressentis (comme par exemple la mise en place d'un café-parents en partenariat avec l'Adosphère sur le sujet *céder sur les petites choses, garder la main sur l'essentiel*) ou plus simplement l'organisation d'évènements plus ludiques, comme l'éco-rando qui avait eu lieu l'année passée.

Ce temps de rencontre et d'échanges est ouvert à tous les parents résidant sur le territoire de la Covati.

Les seniors gardent la forme !

Depuis le 10 septembre, une douzaine de personnes se retrouvent chaque mardi, de 9 h 30 à 11 h, à l'Espace de vie sociale de la Covati, pour une séance d'*Activ'Forme*, encadrée par Emilie Damour, animatrice de loisirs sportifs au sein de l'association *Les danseurs de la Tille*. Ces séances de gymnastique sont ouvertes aux personnes âgées de plus de 65 ans et sont adaptées

à chacun des participants. L'objectif est de maintenir la forme tout en pratiquant une activité physique adaptée, permettant de travailler l'équilibre et le tonus musculaire, entre autres.

Activ'Forme reprendra en janvier. Tarif : 20 € pour la session jusqu'à fin juin.

Contact : Angélique Turlot 03 80 95 72 52 ou angelique.turlot@covati.fr



LA SEMAINE BLEUE

Cette année encore, la Covati a proposé, aux personnes âgées de plus de 65 ans du territoire, un spectacle, dans le cadre de la Semaine Bleue, le mercredi 9 octobre, à la salle des Capucins à Is-sur-Tille.

Lancée en 1951, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans la société. Ce moment constitue un des moments privilégiés pour rencontrer les seniors du territoire. L'occasion pour eux de partager un moment festif, culturel, et intergénérationnel.

Le Président Luc Baudry, entouré de Thierry Darphin, Maire d'Is-sur-Tille et de Charles Barrière, Conseiller départemental, a accueilli les 310 personnes qui ont répondu à son invitation.

Digne des plus grandes revues, le spectacle *Paris la Belle*, produit par Fabien Ramade, a enchanté les spectateurs pendant 1 h 30.

Comme chaque année, un transport gratuit a été proposé et une cinquantaine de personnes ont pu en bénéficier.

À l'issue du spectacle, les jeunes du service enfance-jeunesse sont venus distribuer le traditionnel goûter à leurs aînés sous le chapiteau prévu à cet effet.



CLAS Collège

Depuis la rentrée des vacances d'octobre, le dispositif du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) a repris pour les élèves de 6^e du collège Paul Fort à Is-sur-Tille.

ACTIV'PARTAGE SPÉCIAL SEMAINE BLEUE

Chaque mois, le Service actions sociales de la Covati propose un atelier *Activ'partage* pour les seniors seuls de plus de 70 ans.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, une activité autour du développement durable a été proposée à une quinzaine d'ainés du territoire.

Avec l'animatrice familles et seniors, ils ont fabriqué leur premier Bee wraps, emballage alimentaire à base de cire d'abeille, remplaçant l'aluminium ou le film alimentaire.

Ils ont d'abord coupé des cercles dans du tissu, puis ont réparti des pépites de cire d'abeille avant de les enfourner à basse température.

Une fois fondue, la cire refroidie laisse un tissu semi-rigide. Avec la chaleur des mains, il suffit de le modeler à la forme du saladier !

Il se lave à l'eau tiède ou froide et ne peut pas être utilisé pour de la viande ou du poisson cru mais est idéal pour couvrir un saladier, ou emballer des sandwichs pour un pique-nique.

En deuxième partie d'atelier, les seniors ont cherché des solutions alternatives durables à des objets jetables du quotidien : un shampoing solide pour remplacer le shampoing en bouteille, des pailles en inox pour remplacer les pailles en plastique, des lingettes démaquillantes en tissu à la place des disques en coton... Les seniors ont été surpris et se sont montrés très intéressés.

Il s'agit d'une heure hebdomadaire d'aide aux devoirs, selon les créneaux disponibles dans l'emploi du temps des élèves. Ce dispositif intervient dans le cadre du soutien à la parentalité : il offre aux parents la possibilité d'inscrire leur enfant pour pallier un manque de temps, des difficultés scolaires, un problème d'autonomie... L'aide aux devoirs est encadrée par un bénévole, permettant ainsi un soutien personnalisé.

En parallèle, un atelier culturel est mis en place le jeudi de 13 h à 14 h. Pour la session du 7 novembre au 21 février, il s'agit d'un atelier couture sur le thème de l'Asie.

RENSEIGNEMENTS

Covati

Angélique Turlot

Coordinatrice du dispositif

03 80 95 72 52 ou angelique.turlot@covati.fr

Michèle Chanussot,

Vice-présidente en charge
des affaires sociales



Rue Anatole-France

La rue Anatole-France à Is-sur-Tille est une voie d'intérêt communautaire.

La Covati a déjà réalisé deux tranches de rénovation entre l'avenue Carnot et l'entrée du parking du gymnase Anatole-France.

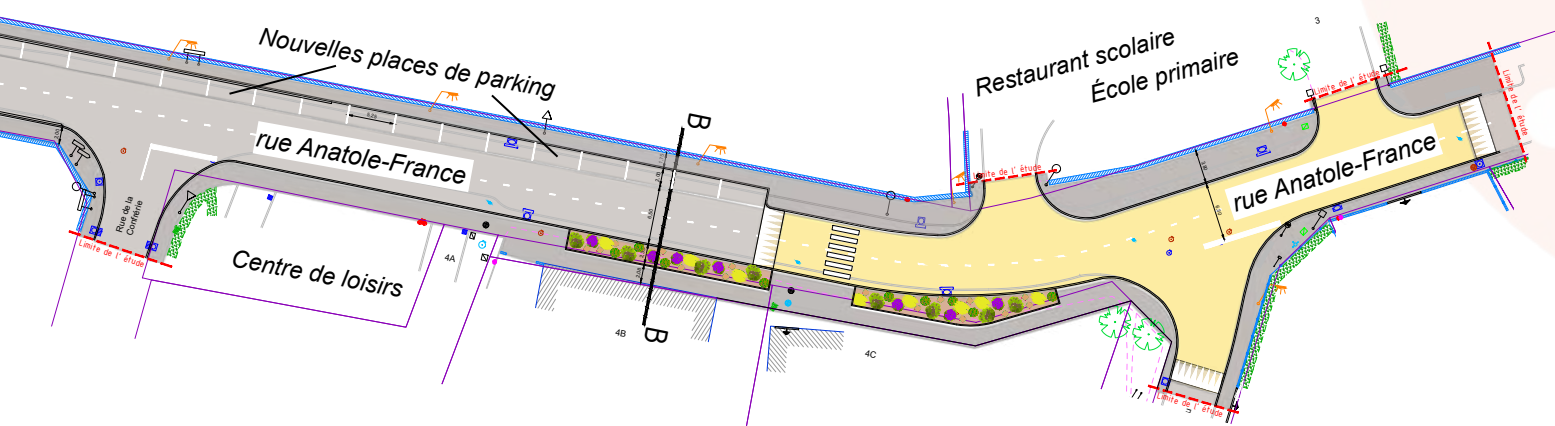
C'est donc une troisième tranche d'un montant de 295 495 € HT qui est prévue en 2020. Celle-ci ira du parking du gymnase aux entrées du cimetière.

En plus de reprendre la chaussée en profondeur en la structurant pour supporter les

nombreux poids lourds qui l'empruntent, l'amélioration principale réside dans la sécurisation du cheminement entre le centre de loisirs et le restaurant scolaire.

Pour ce faire, le cheminement piéton va être physiquement séparé de la voie et la traversée sera sécurisée par la création d'un aménagement spécifique qui englobera l'entrée et la sortie du parking du gymnase.

Dans un même temps, des places de parking supplémentaires vont être créées.



Pont du Moulin de Rougemont

La circulation sur le pont dit *Moulin-de-Rougemont*, situé sur la commune de Til-Châtel, est désormais interdite. L'édifice, qui date de 1848, est situé sur la portion de route qui relie la RD959 à la rue de la Ferme de la Grange Noire qui rejoint Échevannes, mais aussi à la zone industrielle des Champs Besançon, à Is-sur-Tille. Cet ouvrage, dont la voie est à la charge de la Covati, présente des signes inquiétants de détérioration.

Une étude a donc été lancée cet été auprès du cabinet IOA, spécialiste en matière d'ouvrage d'art.

Les conclusions du rapport d'IOA stipulent que la structure de l'ouvrage est gravement altérée et sa stabilité n'est plus assurée. L'ouvrage en l'état ne satisfait plus aux conditions d'utilisation normales et ne peut garantir la sécurité des usagers.

La Covati a donc immédiatement décidé de fermer l'accès à ce pont.

La Covati poursuit la rénovation de son siège

En début d'année, le service actions sociales de la Covati s'est installé au rez-de-chaussée du château Charbonnel. Afin de pouvoir accueillir le personnel dans les meilleures conditions, deux bureaux ont été aménagés, le hall d'entrée et l'accueil de la Covati ont été modifiés et la grande salle (salle bleue) a été rénovée afin d'en faire un espace de vie sociale.

La nouvelle configuration permet aussi d'accueillir des réunions comme les conseils communautaires.

Afin de finaliser l'accessibilité du bâtiment, une rampe intérieure ainsi que des toilettes PMR (Personne à mobilité réduite) ont été créées.

Cet été, la façade du château ainsi que les faces Est et Ouest ont été ravalées remettant en valeur ce patrimoine issois.

Enfin, ce dernier semestre 2019, les travaux se poursuivent avec la rénovation des ailes Est et Ouest au premier étage, ce qui va finaliser cette tranche importante de travaux.

	Montant (€ HT)
État (DETR)	66 666 €
Conseil départemental de la Côte-d'Or	45 000 €
SICECO	20 000 €
Covati	35 000 €
Montant des travaux	166 666 €

Jean-Denis Staiger

Vice-président en charge
des travaux et de la voirie



Une année riche en projets !

Inscriptions

Grâce à la journée portes-ouvertes de juillet et au forum des associations de septembre, plus de soixante nouveaux élèves se sont inscrits, répartis sur les différentes disciplines (cirque, Musiques actuelles, Jardin musical, batucada, chœurs) et sur l'ensemble des instruments proposés.

Projets

L'année sera jalonnée de concerts et spectacles sur l'ensemble du territoire, notamment lors du festival *Cov'artistes* du 4 au 7 juin 2020, et l'école de musique de la Covati rayonnera également en dehors de son territoire pour de beaux projets musicaux. Un compte musical sera notamment proposé par les enfants de l'éveil musical à Mirebeau-sur-Bèze et un concert du chœur Arioso aura lieu à la basilique de Vézelay.

Équipe pédagogique

L'équipe enseignante est quelque peu renouvelée cette année avec l'arrivée de Florian Marzin qui remplace Laurie Bocher en chant Musiques actuelles et Samuel Doguet qui remplace Gaëlle Lavour-Martinez en clarinette. Les cours de percussions sont, quant à eux, assurés par Albin Thomas suite au départ de Sophie Thévenard et les interventions en milieu scolaire ne sont pas reconduites suite au départ d'Évelyne Ménaucourt.

Thierry Darphin

Vice-président en charge
du tourisme et de la culture



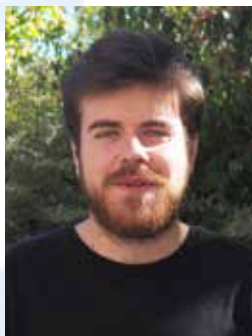
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Pierre-Jean
YÈME**
*Directeur
Choeur Arioso*



**Mathieu
JACOT**
*Guitare basse
Musiques actuelles*



**Nicolas
CARDOT**
Tuba



**Romaric
LALIGANT**
Cirque



**Rémy
POPIELARZ**
Piano



**Samuel
DOGUET**
Clarinete



**Florian
MARZIN**
*Musiques actuelles
& Chant*



**Claudie
RENAUD**
*Formation
musicale*



**Corinne
BOUHABEN**
Flûte



**Claude
MINOT**
Accordéon



**Emmanuelle
THOMAS**
*Formation
musicale
& Choeurs*



**François
PIAZZA**
Guitare



**Thibaut
DELAREUX**
Trombone



**Albin
THOMAS**
*Batterie
Percussions*



**Émilie
VERNET**
Cor



**Gaëtan
CLERGET**
Saxophone



**Jean-Christophe
PATEFFOZ**
Hautbois



**Daniel
DEROEUX**
Trompette



L'aérodrome accueille ses premières entreprises

Depuis plusieurs années maintenant, la volonté de mettre en valeur et de développer l'aérodrome intercommunal de Til-Châtel fait partie des axes de travail de la Covati.

Après avoir construit un bâtiment d'accueil et de formation en début d'année, ce sont maintenant deux entreprises qui vont s'installer sur la plateforme avec un accès direct aux pistes.

La Covati ne pouvant vendre de terrain sur les 26 hectares de l'aérodrome, c'est sous forme de baux à construire que les entreprises *Héli-est* et *Ardpi* vont pouvoir s'implanter. Les travaux de terrassement sont en cours et les bâtiments devraient être opérationnels début 2020.

Il faut rappeler que le développement économique de cette zone ne peut être qu'en lien avec l'aéronautisme comme le définissent les documents d'urbanisme de la commune.

Marc Chautemps

Vice-président en charge des énergies renouvelables et de l'aérodrome



NOUVEAU !

Les mercredis de Noël



La Covati organise d'ores et déjà plusieurs événements d'avril à octobre via l'Office de Tourisme. Avec la mise en place des Mercredis de Noël, la Covati concrétise son souhait d'assurer une dynamique territoriale et de mener une politique plus ambitieuse en terme d'événements culturels. En effet, les Mercredis de Noël ont pour but de proposer, en semaine, une animation mettant en avant des savoir-faire artisanaux et un programme musical diversifié et s'adressent à tous les publics.

Les 4, 11 et 18 décembre Marché couvert place de la République à Is-sur-Tille

Entrée libre dès 16h
artisanat & animations musicales
buvette & restauration sur place

Mercredi 4

concert de l'association Trio Divino

Mercredi 11

animation musicale - boîtes à musique
par Jean-Paul Ducret

Mercredi 18

concert de l'école de musique
Les 1000 & une notes de la Covati

Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme et de la culture



2019

en images



Balisage chemin du Tilia à Chagnay



Fantastic Picnic à Épagny



Inauguration du parcours VTT



Sortie nature



Reportage France Bleu sur le territoire



Marché nocturne Marsannay-le-Bois



Fête de la truffe et des papilles



Marché nocturne Courtivron



Piscine : un bilan satisfaisant

La saison 2019 a été la 1^{ère} saison gérée par la Covati.

La grande nouveauté a été l'ouverture de la piscine en septembre. Pari réussi puisque 1195 baigneurs ont fréquenté l'établissement en septembre malgré une météo parfois peu clémente.

La fréquentation totale de la saison est très bonne au regard des 19 577 entrées enregistrées.

L'autre grande satisfaction concerne l'action en direction des scolaires. Habituellement, la piscine accueille en moyenne 3 400 élèves (de mai à juillet). Cette année, sur cette même période, nous comptons 3 773 élèves. Le mois de septembre supplémentaire permet de porter ce chiffre à 4 151 élèves. Toutes les écoles de la Covati ont pu bénéficier

des séances d'apprentissage (CM1/CM2 et 6^e).

Le créneau entre 12 h et 14 h a rencontré un réel succès. Après 2 années de lancement, il trouve son public régulier et assidu. Ce sont majoritairement des adultes, nageurs, qui profitent de la pause pour faire du sport.

À noter, la venue du club de l'Alliance Dijon Natation qui a emmené plusieurs groupes compétition afin d'effectuer un stage de rentrée en septembre.

La Covati travaille d'ores et déjà à la préparation de la saison 2020 afin d'améliorer encore le service rendu aux usagers.

Gaël Le Bourva

Vice-président en charge
du sport et des équipements sportifs



	mai	juin	juillet	août	sept.	Total
Scolaires	898	2330	545	0	378	4151
Public	480	3425	5012	3964	712	13593
Centres	40	106	782	437	71	1436
Autres	4	34	177	103	79	397
Total	1 422	5 895	6 516	4 504	1 195	19 577

Bienvenue à Carine



Depuis le mois de septembre, Carine Février assure la mission d'accueil des usagers de la Covati.

Domiciliée à Selongey, elle a suivi, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, une formation de secrétaire-comptable

après avoir travaillé plusieurs années dans des milieux divers (commerce, restauration, services à la personne...).

Par ce recrutement, la Covati répond également à ses obligations en matière de recrutement de personnel en situation de handicap.

Horaires d'accueil

du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Contact

03 80 95 32 41 ou covati@covati.fr

Jeannine Bourgeois-Loth

Directrice des Services
ressources humaines et administratif



Agenda

des manifestations

Janvier

Is-sur-Tille, du 2 au 31
Exposition de peinture

Is-sur-Tille, samedi 11
Fête des sapins

Marcilly-sur-Tille, samedi 17
Soirée pyjama pour les 6-9 ans

Is-sur-Tille, samedi 18
Concert d'hiver par l'ASEDM

Saulx-le-Duc, samedi 25
Concours de belote

Marcilly-sur-Tille, dimanche 26
Repas des aînés

Marcilly-sur-Tille, mardi 28
Don du sang

Février

Is-sur-Tille, dimanche 2
Repas des aînés

Marcilly-sur-Tille, dimanche 16
Spectacle *Mélodies en courts*
par Plan 9

Saulx-le-Duc, samedi 25
Concours de tarot

Mars

Is-sur-Tille, dimanche 8
Thé dansant

dimanche 15
Élections municipales - 1^{er} tour

dimanche 22
Élections municipales - 2^e tour

Is-sur-Tille, 28 & 29
Foire au vin et au fromage

Avril

Tarsul, samedi 4
Sortie nature

Is-sur-Tille, samedi 4
Chasse aux oeufs

Marcilly-sur-Tille, samedi 4
Don du sang

Is-sur-Tille, samedi 11
Spectacle *Une bouteille sur le*
sable par la compagnie *Le Turlupin*

Marcilly-sur-Tille, 18 & 19
Bourse aux vélos

Mai

Courtivron, vendredi 8
Vide-grenier

Is-sur-Tille, samedi 16
Foire de printemps et de la bière

Is-sur-Tille, 16 & 17
Festival des mots croisés : *20 ans*
tournoi des collèges

Is-sur-Tille, 16 & 17
Porte-ouverte à l'aérodrome

Spoys, samedi 23
Spectacle *Monsieur et Madame*
par le cirque *Ilya*

Is-sur-Tille, 30 & 31
Fête celtique

Juin

Marcilly-sur-Tille, mardi 2
Don du sang

Is-sur-Tille, du 4 au 7
Festival *Cov'Artistes*

Pichanges, samedi 6
Sortie nature

Is-sur-Tille, vendredi 12
Marché nocturne

Marcilly-sur-Tille, samedi 20
Feux de la Saint-Jean

Is-sur-Tille, samedi 20
Fête de la musique

Is-sur-Tille, dimanche 21
Spectacle cirque
et concert Musiques actuelles

Chaignay, samedi 27
Feux de la musique

Spoys, dimanche 28
Vide-grenier

Juillet

Is-sur-Tille, mercredi 1^{er}
Porte-ouverte école de musique

Marey-sur-Tille, vendredi 3
Marché nocturne

